

Le Censeur donne les nouvelles 24 heures avant les journaux de Paris.

ON S'ABONNE :

A Lyon, au Bureau du Journal, quai St-Antoine, n° 27, et grande rue Mercière, n° 52, au 2me.

A Paris, à la Librairie-Correspondance de P. Justin, place de la Bourse, n° 8, et à l'Office-Correspondance de Lepelletier Bourgoïn et C^e, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 18.

PRIX :
16 francs pour 3 mois ;
52 francs pour 6 mois ;
64 francs pour l'année.

Hors du département du Rhône, 1 franc de plus par trimestre.

CENSEUR,

Journal de Lyon,

POLITIQUE, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE.



OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES du 16,					
PAR RICHARD PÈRE ET FILS,					
Ingénieurs-opticiens, brevetés, quai St-Antoine, 11.					
HEURES du jour.	THERM.	HYGROM.	BAROM.	VENTS.	ÉTAT DU CIEL.
7 heures du matin.	5 deg. au-dessus de 0.	56 deg. humidi.	27 pou. 7 lign.	Sud-Ouest. Variab.	Pluie.
SOLEIL.			PHASE DE LA LUNE.		
Lever.	Coucher.		Premier quartier.		
7 h. 37 m.	4 h. 15 m.				

LYON 16 décembre.

COLONIE D'AFRIQUE.

EXPÉDITION DE CONSTANTINE.

On lit dans le *Moniteur* du 13 décembre :

Le gouvernement a reçu hier soir la dépêche suivante :

Dépêche télégraphique de Toulon, du 11 décembre 1856, à six heures. P. M.

« Bone.

Le maréchal Clauzel à M. le ministre de la guerre.

« L'expédition de Constantine n'a pas eu un succès complet. Elle s'est transformée, en quelque sorte, par un événement extraordinaire en dehors de toute combinaison, en une véritable et forte reconnaissance, à la suite de laquelle j'ai pris position à trois petites journées de Constantine, par l'établissement du poste de Ghelma.

« Mgr le duc de Nemours se porte bien.

« L'expédition n'a rencontré de Bone à Constantine aucun ennemi, aucun obstacle sur la route, les tribus venaient au-devant d'elle, et manifestaient leur joie de voir les Français arriver à Constantine... »

(Interrompu par la nuit.)

Le soir du même jour, le journal officiel qui paraît à 8 ou 9 heures, publie ce qui suit :

Suite de la dépêche du maréchal Clauzel au ministre de la guerre.

..... Sur la route les tribus venaient au-devant d'elle, et manifestaient leur joie de voir les Français arriver à Constantine, et s'en emparer. L'armée passait au milieu de nombreux troupeaux de moutons, de chèvres et de bœufs; les laboureurs accouraient souvent au-devant d'elle, et montraient aux curieux leurs manières de joindre les bœufs au joug et de labourer, mais nous marchions lentement à cause des transports.

Nous passâmes sans difficulté le défilé de Rach et Ayba, et nous y apprîmes qu'Achmet, ses femmes et ses trésors étaient sortis de Constantine. A Soma nous avons été surpris, vers cinq heures, par une pluie glaciale mêlée de neige. Tout jusque-là avait été bien, mais la nuit fut mortelle pour beaucoup de soldats et en engourdit d'autres par milliers.

Nous n'étions qu'à 3 lieues de Constantine le 21; nous nous mîmes en route voyant cette place devant nous. Après être descendus d'un coteau où nous étions campés, nous trouvâmes le Ouéd-Ben-Mezoum extrêmement grossi, il a fallu le traverser ayant de l'eau jusqu'à la ceinture; la neige tombait toujours, néanmoins on passa sans perdre un seul homme.

A une lieue plus loin, on dut traverser un autre bras de la Tumel : nouvelle peine, nouvelle cause de maladie et par suite diminution de combattants; il n'y avait pas alors 4,000 combattants sur les sept que j'avais pris. Nous arrivâmes enfin vers deux heures sur le plateau de Mantsoure et prenions position à 120 toises de la place, lorsqu'un coup de canon et le drapeau rouge détruisirent l'espérance que j'avais eue d'entrer sans coup-férir.

Je vis qu'il fallait recourir à la force, et la force me manquait de plus en plus, car le temps était horrible; la terre et les hommes étaient couverts de neige, et les voitures disparaissaient en se fixant dans la boue.

La ville ne voulait pas se mettre en hostilité contre nous; on y fit entrer des Kabailles par des portes que nous ne pouvions pas bloquer, et ils prirent de force le soin de sa défense. Je la fis canonner vivement le second jour pour enfoncer la porte del Cantara. On continua le troisième jour, et la porte fut abattue; mais..... (Interrompu par le mauvais temps.)

Ainsi, c'est en trois morceaux au moins que le ministère publie cette nouvelle; il a eu peur sans doute que l'indignation ne se manifesta trop promptement, trop énergiquement contre le système qui fait risquer la vie de sept mille soldats, la gloire de notre armée, parce qu'il faut attendre, avant de laisser faire une expédition, la commodité d'un prince royal, ou bien encore l'approche d'une session, afin d'enfler le discours du trône d'une phrase redondante. Depuis 1815 la France n'avait jamais éprouvé un échec aussi humiliant. Après avoir sacrifié à son idole notre liberté, notre fortune, notre honneur national, il ne manquait plus au système doctrinaire, que de lui sacrifier la réputation de notre armée; cette fois, il a réussi :

Voici les détails que nous fournit le *Toulonnais* :

DÉTAILS SUR LA CAMPAGNE DE CONSTANTINE. — Bone, le 30 novembre. — (Correspondance particulière du *Toulonnais*.)

Au milieu de la confusion générale qui règne ici, j'éprouve beaucoup d'embarras à vous retracer les détails de la campagne déplorable que viennent de faire nos troupes. Voici cependant quelques renseignements sur l'exactitude desquels vous pouvez compter.

Je vous ai dit que le 15 l'armée était réunie dans les ruines de Ghelma, à moitié chemin de Constantine. Le 16, malgré la boue et le changement de température, elle se mit en marche dans l'ordre suivant : La première brigade (celle d'avant-garde) et la 2^e brigade sous les ordres du colonel Corbin, suivant la rive droite de la Seybouse; elles étaient sous le commandement supérieur du général de Rigny; la 3^e et la 4^e brigade, ainsi que celle de réserve étaient sur la rive gauche. Le génie continuait avec ardeur ses pénibles travaux, et malgré tout l'attrail que nous avons l'habitude de traîner après nous, on fit les premiers jours quatre ou cinq lieues. Le temps continuait à être froid et pluvieux, les torrents débordaient et la plupart des mauvais mulets que les Arabes avaient fournis restaient en route ou dans les ravins, ce qui diminuait sensiblement les approvisionnements.

Le 20, on quitta les rives de la Seybouse; mais soit que la route eût été mal indiquée, soit qu'on se fût égaré par suite de la chute des neiges, il fallut traverser trois ou quatre fois, dans une journée, des ruisseaux devenus des rivières, avec de l'eau jusqu'à la ceinture. Cette journée fut cruelle; la commença la démoralisation des troupes. Le temps était de plus en plus mauvais; il tombait de la pluie, de la neige et de la grêle en abondance, et c'est ce qui avait rendu si difficile et si fatigante la marche de notre

armée; des charrettes attelées de 40 chevaux n'avaient pu être retirées de la boue. L'ennemi ne s'est pas montré, et si l'armée a eu à lutter contre les éléments et les difficultés du terrain, elle n'a pas été du moins inquiétée par les Arabes.

Pendant ce trajet, on a remarqué avec plaisir que les Arabes des nombreuses tribus que l'on a traversées ne nous étaient pas hostiles; ils n'avaient pas quitté leurs douars, à l'approche de l'armée, et venaient même montrer aux soldats la manière d'atteler les bœufs.

Enfin, le 21, l'armée était devant Constantine.

Avant de continuer mon récit, j'ai besoin pour être compris de décrire les lieux. Constantine est bâtie sur un énorme rocher escarpé du côté du nord; son enceinte forme presque un rond parfait; elle n'est défendue que par un simple mur derrière lequel on a élevé, depuis la conquête d'Alger, une espèce de retranchement qui forme une seconde enceinte près des portes. Deux rivières, l'une venant de l'est, l'autre du sud, entourent la ville presque en entier, et se joignent à quelques centaines de pieds au-dessous; elles ont formé un fossé assez profond dans le roc. Au nord de la ville et par conséquent à notre arrivée, se trouve une porte et en avant un pont qui a été détruit depuis peu de temps, l'autre porte est au sud-est. La ville est assez grande; elle renferme, dit-on, 30,000 habitants; elle est dominée par un monticule à un quart de lieue, et peut être de là facilement battue.

En arrivant devant Constantine, on est sur un plateau assez vaste, en pente, dépourvu de bois, sans habitations, et en grande partie inculte, autant que la quantité de neige qui le couvrait a permis d'en juger.

Le premier soin du maréchal, en arrivant devant Constantine, fut d'établir les quartiers, de mettre les pièces en batterie, et de placer le convoi convenablement. Il installa le duc de Nemours dans un marabout placé en face de la porte du nord; il s'établit lui-même dans une pauvre cabane non loin de là, et fit opérer quelques terrassements pour placer les huit petites pièces de montagne qu'il avait.

Le feu commença immédiatement après, et tous les efforts de l'artillerie se dirigèrent vers la porte du nord; quelques compagnies d'élite avaient été postées en avant pour répondre au feu de mousqueterie des remparts et pour monter à l'assaut dès que la porte serait emportée ou une brèche pratiquée.

Le 22, après environ 700 coups de canon, l'entrée de la ville fut praticable; les compagnies d'élite s'y précipitèrent, mais quel fut leur étonnement en voyant une seconde enceinte vigoureusement défendue. Il y eut là un combat acharné où nos soldats firent des prodiges de valeur, plusieurs d'entre eux se firent tuer, les autres furent forcés de rejoindre la division. Jusques-là les batteries de la ville avaient constamment tiré, et les assiégés faisaient un feu bien nourri; on croyait qu'Achmet était enfermé dans ses murailles avec son armée.

Cependant, on s'aperçut bientôt que l'attaque avait été mal commencée; on avait pris la ville par le côté le plus défavorable aux assiégés puisqu'elle les dominait, et le plus fortement défendu par sa position sur un roc escarpé. On apprit que la partie faible était à l'est; là, en effet, le rocher n'est plus apparent, il n'y a pas de rivière, et l'artillerie peut dominer la ville; l'ordre fut donné au génie de chercher un endroit où l'on put traverser l'une des rivières pour contourner la ville, et avant la nuit, malgré les difficultés du trajet, malgré le feu des assiégés, la brigade du général de Rigny avait franchi la rivière au-dessous de la ville et était en position sur le monticule dont je vous ai déjà parlé. Le lendemain le reste de l'artillerie devait aller rejoindre la 1^{re} brigade. Mais ce mouvement ne fut pas exécuté par les motifs que vous trouverez plus bas. C'est là que le brave capitaine Grand, du génie, trouva une mort glorieuse; un officier de la même arme dont le nom ne m'est pas connu, y fut tué aussi.

Dans la soirée, le général de Rigny, qui voyait toute la ville et la population circulant dans les rues, fut témoin d'un spectacle curieux. Vers neuf heures, des marabouts montés sur des minarets appelèrent le peuple à la prière; des que leurs cris eurent cessé, le plus profond silence régna tout à coup dans la ville, et le feu cessa, tout respirait un air religieux. Un quart d'heure après, tout était en mouvement, la circulation reprit son activité et la fusillade fut trois fois plus vive qu'auparavant.

Le 23, un grand conseil de guerre fut tenu. On y décida la question de savoir si l'on continuerait le siège ou si l'on fallait se résoudre à battre en retraite. D'une part, il était à peu près évident qu'avec 8 ou 10 pièces de montagne on ne pouvait soutenir un siège en forme contre une ville à double enceinte défendue par des assiégés en nombre double de celui des assaillants; d'un autre côté, trois jours de siège au milieu de la neige et sans feux avaient horriblement maltraité notre armée; ses soldats étaient démoralisés ou avaient les membres engourdis, les vivres étaient sur le point de nous manquer, Achmet avec son armée venait de se montrer sur notre gauche, une retraite était le seul moyen de salut; on s'y résigna. Une fois cette détermination prise, il fallait l'exécuter le plus tôt possible; en conséquence, on songea d'abord à envoyer au général de Rigny l'ordre de rejoindre la division dans la nuit; les rivières avaient considérablement grossi, et personne n'osait remplir cette mission. Un grenadier se dévoua; il se jeta dans la rivière de l'est et parvint à traverser sous une pluie de balles dont heureusement aucune ne l'atteignit.

On assure que la pénurie des vivres était devenue plus grande par suite d'un acte d'insubordination qui avait coûté la vie à plusieurs militaires. 70,000 rations avaient été laissées derrière l'armée sous la garde d'une centaine d'hommes d'un régiment de ligne. Ceux-ci, démoralisés par le froid et les privations, gaspillèrent les vivres, percèrent les pièces de vin; ramènés un instant par la boisson, ils retombèrent bientôt dans un engourdissement d'autant plus cruel que les forces leur manquaient pour retrouver de la chaleur; la plupart périrent des suites de leur imprudence; d'autres, ramenés par les ambulances, ont les pieds glacés.

Dans la nuit du 23, la jonction de toutes les brigades eut lieu; mais le maréchal, voulant opérer une retraite et non une fuite, ne donna l'ordre de départ que le 24 au matin, afin que les Arabes vissent bien que l'armée se retirait en bon ordre. Le temps était devenu superbe ce jour-là, et si notre artillerie n'avait pas été

recon nue absolument insuffisante pour faire brèche, le maréchal se serait retiré avec beaucoup de regret.

A peine nos troupes étaient-elles en marche, l'arrière-garde en tête et l'avant-garde en queue, que les Arabes d'Achmet vinrent les inquiéter. Mais le convoi et les blessés au centre de la colonne étaient vivement protégés; nos soldats, que le soleil avait ranimés et fait sortir de leur état d'engourdissement produit par le froid humide qui a été la cause de la plupart de nos pertes, se battaient comme des lions. C'était au point que déjà le 25 l'ennemi n'osait plus s'approcher à une portée de fusil.

Cependant, quelques malheureux soldats, accablés de fatigue, complètement démoralisés, refusaient de marcher et de suivre la colonne qui allait très-lentement, car les chemins étaient toujours impraticables, ils restaient en route malgré les instances et les menaces de leurs camarades, préférant, disaient-ils, mourir que marcher encore, et on avait la douleur de les voir tomber sous le yataghan des Arabes; d'autres avaient les oreilles coupées. Dans les poches d'un Bédouin qui a été tué on a trouvé une douzaine d'oreilles.

Le soir, autant que possible, les bivouacs étaient établis dans les douars des tribus. Comme les vivres étaient rares, on vidait les silos que l'on découvrait. On a vu des soldats manger le blé sans le broyer, mais heureusement ils ne le gardaient pas longtemps dans leur estomac.

M. de Caraman, vieillard plus que sexagénaire, qui a fait l'expédition en amateur, s'est conduit d'une manière admirable; il était partout où des secours étaient nécessaires aux blessés; il avait même cédé son cheval et ses effets; il a gardé ainsi le même linge pendant 18 jours.

On parle beaucoup aussi des talents militaires et de la bravoure du chef de bataillon Chamgarnier du 2^e léger, qui a soutenu avec ses braves soldats la retraite de l'armée; il a constamment tenu l'ennemi en échec.

On raconte qu'avant d'arriver à Ghelma, un officier-général ayant cru voir l'arrière-garde attaquée, mit son cheval au galop, traversant toute l'armée, pour arriver au maréchal qui était à la tête, en criant sur son passage : « Arrêtez, l'arrière-garde est attaquée par une nuée d'ennemis; arrêtez, ou elle est perdue; de grâce, je vous en supplie, venez à son secours! » Il finissait cette dernière phrase lorsqu'il aborda le maréchal qui le reçut avec froideur et le fixa d'un œil sévère. La colonne s'arrêta un instant, elle fit face à l'arrière-garde, mais pas un coup de fusil ne fut tiré; l'officier-général s'était trompé.

En résumé, cette retraite a été admirable par le bon ordre et l'énergie qui ont régné; elle était favorisée, au reste, par un temps magnifique. Le maréchal Clauzel, dont la force physique et morale est extraordinaire, a montré tout ce que peut le génie joint à l'expérience. On dit généralement que sans lui, personne ne revenait de Constantine.

On peut dire que nous avons été vaincus par le froid, la faim et les difficultés des chemins, et non pas par l'armée ennemie.

Les Arabes n'ont suivi nos troupes que jusqu'à Ghelma.

Toute l'artillerie est rentrée. Le maréchal Clauzel avait déclaré qu'il arrêterait la marche de la colonne plutôt que de laisser une pièce en route. On a seulement laissé dans la boue, après l'avoir démonté, un obusier de l'artillerie de Youssouf.

Le bey Youssouf occupera Ghelma avec ses Arabes et 500 Français; on y a laissé de l'artillerie et des provisions de bouche et de guerre.

On porte le chiffre des morts à 1,000 parmi lesquels plusieurs officiers. Le brave chef d'escadron de Richepanse, qui avait fait la campagne comme volontaire, a été tué. Le général Trezel a reçu une balle au cou; sa blessure est grave, mais elle n'est pas mortelle.

C'était pitié vraiment de voir revenir, après cette désastreuse campagne, cette armée que nous avions vu partir si belle et si pleine d'espérances.

On sait maintenant, et cette découverte nous a coûté cher, ce qu'est la route de Constantine, et cette ville elle-même que la nature a rendue bien plus forte qu'on ne le pensait. Les populations beaucoup moins belliqueuses que celles des environs d'Alger et d'Oran, ont laissé tranquillement cheminer l'armée jusqu'à Constantine, et c'est seulement lorsqu'on a vu nos soldats harassés de fatigue et privés de vivres que quelques milliers d'Arabes se sont joints à Achmet.

On dit que Youssouf voulait se brûler la cervelle dès qu'il a vu la tournure de l'expédition. Le maréchal l'a calmé. Ce brave allié s'est conduit avec sa valeur ordinaire; on a dit que ses Arabes l'avaient abandonné, mais cela n'est pas exact.

On se presse de renvoyer des troupes à Alger; mais les moyens de transport manquent. Le vaisseau le *Jupiter* est rappelé de Tunis, et le *Montebello* ne veut porter que 500 hommes; on espère cependant que son commandant consentira à en prendre un plus grand nombre. M. le duc de Nemours va s'embarquer sur le *Montebello*. S. A. R. a éprouvé de grandes souffrances physiques et morales, mais sa robuste santé a résisté à tout. Elle attendra à Alger les ordres de son père.

Voilà le déplorable résultat de cette expédition entreprise trop tard et avec des moyens insuffisants. On exagère nos pertes, on porte à 3,000 le nombre des hommes qui manquent à l'appel, mais je ne crois pas que nous ayons perdu plus de 1,000 hommes. Les Arabes ont perdu 5 ou 600 hommes.

ALGER, 10 décembre. — M. le duc de Nemours est arrivé le 6 ainsi que le maréchal Clauzel; les réceptions d'usage ont eu lieu. Les jours suivants, le prince a visité tous les établissements; il n'a pas voulu accepter les fêtes qu'on se disposait à organiser à l'occasion de son arrivée.

Les nouvelles de Bone ont produit ici une bien pénible sensation; on espère toutefois que le gouvernement prendra des mesures efficaces pour réparer sa faute.

Le général Rapatel est sorti le 27 à la tête d'une forte colonne. Il n'est rentré qu'après 4 jours de courses qu'il a employées à purger la plaine de tous les malfaiteurs qui s'y trouvaient.

(Toulonnais.)

ORAN, le 29 novembre. — La colonne qui escorte le convoi destiné pour Tlemcen a quitté Miserghin le 24; le temps était magnifique, et nos troupes ont dû arriver au but de leur course le 27.

Abd-el-Kader ne se montrera pas, car nous avons appris que

le 22 et le 23 il était occupé à transplanter vers le désert une des tribus qui était venue plusieurs fois approvisionner notre marché. (Idem.)

On nous écrit de Tours, à la date du 10 décembre :

Aujourd'hui, à onze heures et demie, le conseil de guerre a repris sa séance et M. le président a prononcé, au nom du roi, le jugement qui condamne Bruyant à la peine de mort, comme auteur d'un complot contre la sûreté de l'Etat, et le décharge de l'accusation de meurtre sur la personne du brigadier Darioux; Thierry, contumace, est également condamné à la peine de mort; Descartes et Oudinot sont condamnés à cinq ans de détention; les autres accusés, au nombre de six, sont acquittés. Un morne silence a succédé à la prononciation de ce jugement.

Quelques instants après, M. le capitaine-rapporteur en a donné lecture aux condamnés dans l'intérieur de la prison, en présence de la garde assemblée. Bruyant, qui depuis long-temps paraît décidé à son sort, n'a manifesté aucune émotion en entendant cette lecture. Il paraît avoir pris la résolution de ne pas se pourvoir.

Vers deux heures, l'aumônier de la prison s'est présenté; il s'est promené long-temps avec le condamné dans l'une des cours de la maison d'arrêt.

La circonstance de meurtre se trouvant écartée, on croit généralement à Tours qu'il y aura commutation de peine en faveur de Bruyant.

On lit dans le *Journal du Commerce* de Paris, sous la date du 14 décembre :

M. le général Cass, le nouveau ministre des Etats-Unis, a, dit-on, annoncé dimanche, dans une soirée diplomatique, que les relations commerciales, un moment interrompues entre Lyon et l'Amérique du Nord par la crise financière dont le contre-coup s'est fait sentir sur presque tous les marchés, allaient être reprises avec une activité nouvelle; des commandes nombreuses en soieries et en autres objets de luxe seraient à la veille d'être adressées des principales villes des Etats-Unis.

Les fabricans soussignés, préviennent MM. les acheteurs et commissionnaires, qu'à partir de ce jour, leurs magasins resteront ouverts de huit heures du matin à six heures du soir, sans interruption.

Henry Boyer, Boyer aîné et Co, par procuration de Martin Lapeyre, B. Lapeyre, Gayet et G. Goffroy, pour Guérin, Philippon, Gayet, Savoye et Co, pour M. Teillard, Verpillat, Soullary fils aîné.

La Saône continue à croître par suite du gonflement de la petite Saône et du Doubs; elle est au numéro 17 de l'échelle du pont de Chalon. Tous les services de transport sont suspendus.

SOCIÉTÉ LINÉENNE DE LYON.

Séance du 12 décembre.

On entend deux rapports, l'un sur l'état des archives, l'autre sur celui des collections de minéralogie.

Il est arrêté que de nouvelles armoires seront placées dans la salle des séances pour recevoir les échantillons de géologie de notre département.

M. Picard d'Abbeville adresse avec la demande du titre de membre correspondant une brochure contenant ses observations sur le genre *sonchus*.

On reçoit plusieurs mémoires cachetés pour le concours au prix qui doit être décerné par la Société à l'auteur d'un procédé pour la destruction des courtillères.

M. le président désigne, pour prendre connaissance des Mémoires arrivés au concours, et suivre les expériences jugées nécessaires, une commission composée de MM. Thomas Dugas, Hénou, Lacène Mulsant et Seringe.

Parmi la correspondance se trouve une lettre dont l'auteur annonce qu'il possède un moyen infailible pour la destruction des courtillères. Il réclame le prix proposé, sans donner son secret, dont il veut 200,000 fr.

M. Mulsant termine la séance par la lecture d'un fragment de son voyage entomologique dans le midi de la France.

Cette narration écrite d'un style vif et enjoué, doit plaire autant aux gens du monde qu'aux savans.

Mouvement de la population du Dépôt de Mendicité de Lyon, du 1^{er} au 15 décembre 1836.

Effectif au 30 novembre : Hommes, 93; femmes, 107 :	200
Admis pendant la quinzaine : Hommes, 6; femmes, 2 :	8
Total :	208
Sortis pendant la quinzaine : Hommes, 2; femmes, 2 :	4
Effectif au 15 décembre inclus: Hommes, 97; femmes, 107 :	204

Chronique politique.

On lit dans un journal de l'opposition dynastique :

« Le bruit circulait, dans quelques salons, que le conseil des ministres avait été très-agité par l'effet de la dépeche du maréchal Clauzel. Des reproches assez vifs, disait-on, auraient éclaté entre plusieurs membres, au sujet des refus qui avaient été faits au maréchal et des retards qu'on lui avait occasionnés. Une nouvelle crise ministérielle ne paraissait pas éloignée. »

— Les hommes du pouvoir en agissent bien durement avec les proscrits politiques patriotes, qui viennent chercher un refuge dans notre pays. Un patriote allemand, chassé de la Suisse par suite du fameux *conclusum* de la diète, est arrivé mercredi dernier, à Arras, conduit par la gendarmerie chargée de l'expulser de France. En arrivant à la porte de la prison des *Dominicains*, il ne voulut pas entrer et protesta énergiquement contre les rigueurs dont le gouvernement français usait envers lui. Il demandait à gagner de suite la frontière et à sortir de la France, véritable Tauride des réfugiés; mais au lieu de céder à ses instances, on lui fit les sommations d'usage, arguments ordinaires de la force brutale, et on l'entraîna, de vive force, dans la prison, d'où il n'est, dit-on, sorti qu'hier matin.

Paris, 14 décembre 1836.

(Correspondance particulière du Censeur.)

Il est parti hier du ministère de l'intérieur et de celui des affaires étrangères plusieurs diplomates chargés de mission d'ordre public dans les départemens.

On assure que l'itinéraire de leur exploration embrasse toutes les localités où se trouvent des régimens et des garnisons de 200 hommes. La consternation était grande au ministère de l'intérieur. M. Duperret, l'ex-secrétaire de Mirabeau, a été dépêché dans le midi. On croit sa mission pour Valence et Grenoble. Le comte de Montroud avec un de ses pylades a eu les départemens du centre. Tours, Saurmur et la Bretagne ont été livrés à leur intelligente investigation.

— Le *Journal de Rouen* avait été cité en cour d'assises, sous l'accusation de diffamation à l'égard du comité de surveillance de l'instruction primaire. Il avait nettement articulé contre quelques-uns de ses membres, des faits qui tendaient à constater la plus profonde immoralité.

Le jury de Rouen, sur la plaidoirie de Me Sénard, vient d'acquiescer ce courageux journal, et de donner ainsi une nouvelle et solennelle sanction à la censure qu'exerce si utilement la presse indépendante. La cour, malgré le verdict, ayant cru devoir mettre les frais du procès à la charge du journal, celui-ci vient de déférer à la cour de cassation cet arrêt contraire à la jurisprudence et à la logique.

Nouvelles Diverses.

Une faillite considérable a été déclarée à la Bourse de Paris, c'est celle de la maison de Labouglise. Elle manque de deux millions. On dit que la maison Augustin Périé, de Grenoble, est compromise pour plus de 200,000 f. Cette faillite a causé une grande sensation à la Bourse.

— On écrit de Moulins :

« La police vient d'arrêter sept ouvriers serruriers de cette ville, chefs d'une coalition qui avait pour but d'obtenir des maitres qui les emploient, une diminution d'une heure de travail par jour. »

— Hier, la gendarmerie a amené, dans la prison dite le Petit-Hôtel, treize ouvriers de Roubaix, arrêtés par suite de tentative de coalition. Ce sont, pour la plupart, des individus nés en Belgique. (Echo du Nord.)

— On mande des Andelys (Eure) au *Journal de Rouen* :

« La France vient encore d'être sauvée ! »

En effet, dimanche, la nuit, on apprit ici qu'une horrible conspiration venait d'éclater à Gisors. Mi-coalition d'ouvriers, mi-désordre révolutionnaire, voilà les élémens de cette grave affaire.

« Au bout de quelques heures, M. le procureur du roi était sur les lieux, et faisait une perquisition rigoureuse chez un sieur Boudin, père de l'un des principaux conjurés, qui avait été assez infâme pour ne laisser dans sa maison que des mottes de beurre, des paniers de fromages et des mannes de poisson, sous le prétexte dérisoire que son état consiste à vendre ces denrées. »

« L'enquête n'en fut pas moins suivie jusqu'au bout, et il en résulta que deux ou trois ouvriers tourneurs, réglant leur quinzaine avec leur maitre et se trouvant en désaccord pour vingt ou trente sous, on s'était dit d'énormes sottises, et, comme Mayeux dans ses jours de délire érotique, on avait été jusqu'à se prodiguer les noms de *cartistes*, *républicains*, *bonapartistes*, *jacobins*, etc. etc. »

« Et, le croirait-on ? l'un des conspirateurs mangeait tranquillement une soupe aux choux chez sa nourrice pendant la perquisition, et les deux autres ont eu l'audace de ne pas interrompre une partie de billard à laquelle ils se livraient... Les scélérats, qui ne craignent pas, à douze ou quinze ans, de jouer ainsi les destinées de leur patrie ! »

« Quoi qu'il en soit, la police et la justice veillent ; tout fait espérer que Gisors, cette intéressante capitale du Vexin français, ne verra pas se renouveler les scènes sanglantes de Lyon, à propos surtout de deux ou trois révolutionnaires accoutumés aux tours de toute espèce. »

— On lit dans le *Courrier de l'Ain* :

On nous écrit de Pont-de-Vaux :

« La ville de Pont-de-Vaux, qui s'élève au sein d'un pays riche et dans un site heureux, voit depuis quelques années les petites cités qui l'environnent prendre un accroissement d'importance et de richesse commerciale, tandis qu'elle languit livrée à de funestes influences ou à des préoccupations stériles. »

« Louhans et Tournus, qui sont communiqués par le Maconnais à la Franche-Comté par un pont, une rivière et une route départementale, voient leurs marchés s'accroître, leur industrie s'accroître, leurs relations se multiplier sous toutes les formes. L'annonce de nouvelles foires, la création d'établissements nouveaux dénotent le développement qu'y prend le commerce. De son côté, St-Laurent, dont le marché de blé est si important pour la contrée, acquiert un quai, crée des places publiques et élèvera bientôt des halles; déjà cette commune voit converger, du cœur de la Bresse vers son marché, deux routes projetées, l'une au nord l'autre au sud de la route royale, qui feront de plus en plus de cette localité, desservie par trois voies importantes, le débouché des produits de notre contrée agricole. »

« La ville de Pont-de-Vaux, qui est dans une position semblable, qui servait jusqu'ici de lieu d'échange entre le Maconnais et la Bresse, entre le pays du vin et celui du blé, reste seule inactive au milieu du mouvement qui se fait autour d'elle. Depuis plus d'un mois, les communications avec l'autre rive de la Saône sont interceptées par les hautes eaux; elle le sera probablement long-temps encore, et ses foires d'hiver, son commerce local, ses relations de toute espèce vont se ressentir de cet état de choses qui lui revient chaque année avec les inondations, et qui finira par détruire à la longue, joint à d'autres causes, tous les élémens de sa prospérité. »

« Puisque les tentatives faites, en 1835, pour l'achèvement d'un canal, dont une association d'habitans aisés aurait pu peut-être se charger, ont été sans succès, la ville de Pont-de-Vaux a le plus grand intérêt à hâter de tous ses efforts l'établissement de la chaussée du Nord qui rendrait possibles en tout temps ses relations avec le Maconnais par le pont de Fleurville. Une année entière vient d'être perdue sur cette question en débats stériles, et la chose publique est restée en souffrance. »

« Une somme de 1,500 fr. a été employée seulement pour réparer les brèches existantes à cette chaussée, qu'il faudrait exhausser pour la mettre à l'abri des hautes eaux; ce travail,

qui a été fait dans le mois de septembre, est déjà perdu. Les premières crues de la Saône ont entraîné toutes ces terres fraternellement entassées, et la levée est maintenant dans un aussi mauvais état qu'auparavant. »

« Depuis ce désastre, une délibération nouvelle du conseil municipal de Pont-de-Vaux a ordonné enfin que l'étude et le devis des travaux nécessaires pour la levée seraient faits par un homme de l'art. On ne saurait trop presser l'achèvement de ce projet qui devrait être adjugé cet hiver et commencé dans le courant de la belle saison. Son entière et prompt exécution peut seule faire cesser cet état de choses bien préjudiciable aux intérêts de la ville de Pont-de-Vaux et des localités qui l'avoi-

— On écrit de Paris :

La Seine a encore grossi dans la nuit et pendant toute la journée. L'eau, ce soir, arrive sur la place de Grève, où elle n'était pas montée depuis long-temps; elle est à 6 mètres 60 centimètres aux échelles; c'est de 10 centimètres plus haut que dans l'inondation du mois de mai dernier, et l'eau monte encore. La vitesse au milieu de Paris est de 40 pouces par seconde. Cent mille personnes sont sur les quais, ce soir, à contempler cet effrayant spectacle. Les bateaux amarrés sur les ponts sont maintenant de niveau avec les remparts des quais. Les piles du pont des Arts sont submergées jusqu'aux chapiteaux. Au pont Notre-Dame, la Seine a l'aspect d'un gouffre. Au-dessus et au-dessous de Paris, ce sont deux lacs immenses qui se perdent dans la campagne. Les habitans du Gros-Cailhou et du quai de la Grève délogent au plus vite.

La couleur jaunâtre des eaux indique suffisamment que leur nouvelle crue provient particulièrement des débordemens de la Marne. Il paraît qu'en effet la haute Seine n'a pas beaucoup augmenté depuis quelques jours. C'est un motif pour espérer que l'élévation actuelle de la rivière à Paris ne fera pas de nouveaux progrès.

— On écrit de Rouen que la crue des eaux augmente d'une manière effrayante; le quartier Saint-Sever est inondé, et pour peu que cela continue, toutes les communications seront prochainement interrompues.

— Les tempêtes qui ne cessent de régner sur le littoral de la Seine-Inférieure, ont occasionné des avaries dans les ports de ce département. De nouvelles dégradations menacent le Havre, Ingouville, Sanvic et Sainte-Adresse. La mer est sur le point de s'ouvrir un passage par où elle envahirait les fossés de la ville du Havre pour se répandre dans la plaine d'Ingouville, dont une partie est au-dessous de la haute mer, ensuite dans la plaine de l'Heure, de telle sorte que la ville du Havre ne serait plus qu'une île. Un pareil péril, qui causerait les plus grands désastres à toutes les constructions qui se sont élevées dans cette partie du territoire et à la population qui s'y est portée, ne pouvait manquer d'éveiller la sollicitude de l'autorité.

M. le préfet de la Seine-Inférieure, prenant en considération les rapports qui lui sont adressés par M. l'ingénieur en chef, vient de donner des ordres pour que l'on procède immédiatement aux travaux qui peuvent préserver le pays d'une telle calamité, sauf à pourvoir ultérieurement aux dépenses, et à faire approuver les projets par le gouvernement. Il n'est pas douteux que cette mesure de sûreté et d'urgence ne reçoive l'assentiment de l'administration générale et du ministre des travaux publics.

Chronique Judiciaire.

COUR ROYALE DE COLMAR (chambre d'accusation).

Insurrection de Strasbourg.

Voici le texte officiel de l'arrêt qui a été rendu sous la présidence de M. Millet de Chevers, premier président :

« Sur le rapport fait par M. le chevalier Rossée, procureur-général du roi près la cour; les pièces du procès ayant été lues et déposées sur le bureau, M. le procureur-général du roi a également déposé sur le bureau ses réquisitions écrites et signées de lui : après avoir ouï le rapport du ministère public, et après en avoir délibéré séance tenante ;

« Attendu qu'il n'existe point de charges suffisantes contre Thélien, valet de chambre de Napoléon Louis Bonaparte (détenu); Couard, lieutenant en premier au 5^e régiment d'artillerie à Strasbourg; Poggi, id. (fugitif); qu'il n'en existe point non plus contre la femme Caroline-Valentine de Que-recque, épouse de Frédéric de Bruc (détenu à Paris), et les nommés Lafond, employé au ministère des affaires étrangères; Cavel, propriétaire à Paris, et de Geslin, ancien militaire, demeurant à Paris, impliqués dans cette procédure, mais non détenus ;

« Attendu que le fait reproché à Ballard, capitaine du génie attaché à la place de Strasbourg, n'a aucune connexité avec ceux que révèle la procédure, et que c'est avec raison qu'il a été abandonné à la justice militaire; « Attendu, quant à l'inculpé Boisson, maréchal-des-logis au 4^e régiment d'artillerie, en garnison à Strasbourg, que la procédure ne produit également à son égard aucun fait qui soit susceptible d'être incriminé, et que des motifs graves militaient en faveur de sa mise en liberté ;

« Attendu que de ladite procédure résultent charges suffisantes :

1^o Contre Vaudrey, colonel du 4^e régiment d'artillerie à Strasbourg; Laity, lieutenant au bataillon de pontonniers à Strasbourg; Parquin, chef de bataillon à la garde municipale de Paris; de Querelles, lieutenant en disponibilité, demeurant à Nancy; de Gricourt, sans profession, domicilié à Paris; de Persigny, sans profession, domicilié à Paris; Lombard, ex-chirurgien sous-aide à l'hôpital militaire de Strasbourg; Gros, lieutenant en second au bataillon de pontonniers à Strasbourg; Petry, id.; Dupenhout, id.; et de Schaller, lieutenant au 3^e régiment d'artillerie à Strasbourg, d'avoir, dans la matinée du 30 octobre dernier, commis un attentat dont le but était soit de détruire, soit de changer le gouvernement ou l'ordre de succession au trône, soit d'exciter les citoyens ou habitans à s'armer contre l'autorité royale ;

« Et dans tous les cas, d'avoir pris part, par une résolution d'agir, concertée et arrêtée entre eux, au complot dont cet attentat a été l'exécution ;

2^o Contre Vaudrey, Laity, Parquin, Persigny, Lombard, Gros et Schaller, d'avoir pris ledit jour, le commandement d'une troupe, sans droit ou motif légitime, et uniquement dans le but d'arriver à l'accomplissement de leur coupable dessein ;

3^o Contre Parquin, d'avoir ledit jour, arrêté et détenu M. le lieutenant-général commandant la division militaire ;

« Persigny, d'avoir arrêté et détenu et séquestré M. le préfet du département du Bas-Rhin ;

« De Schaller, d'avoir fait arrêter et détenir le colonel Lehoucq ;

« Et Vaudrey, de s'être rendu co-auteur de ces faits; en mettant à la disposition de leurs auteurs une partie des soldats placés sous ses ordres ;

4^o Contre Eléonore Brault, veuve Gordon, de s'être rendue coupable du premier fait, en y provoquant par des machinations ou artifices coupables, et en assistant les auteurs dans les faits qui l'ont préparé ou facilité ;

5^o Contre ladite veuve Gordon et Frédéric de Bruc, chef d'escadron en disponibilité, domicilié à Paris, d'avoir, par une résolution d'agir, concertée et arrêtée entre plusieurs personnes, pris part au complot dont les attentats du 30 octobre ont été l'exécution ;

6^o Contre ledit Frédéric de Bruc, d'avoir fait au général Excelmans une proposition non agréée, de prendre part audit complot ;

7^o Contre Parquin, de Querelles, de Gricourt, de Persigny et Lombard, d'avoir, ledit jour, porté publiquement un uniforme qui ne leur appartenait point ;

« Attendu que ces derniers faits sont évidemment connexes avec ceux qui précèdent ;

« Que les 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e et 5^e faits constituent des crimes prévus par les art. 87, 88, 93, 341, 39, 60 et 89 du Code pénal ;

« Attendu que les 6^e et 7^e faits sont passibles de peines correctionnelles aux termes du 4^e paragraphe de l'art. 89 et de l'art. 259 du même Code ;

« Vu l'arrêt d'évocation de la cour, qui comprend parmi les inculpés Napoléon-Louis Bonaparte ;

« Attendu que la procédure dirigée contre ce dernier n'a pas été continuée ; qu'il n'a pas même subi d'interrogatoire devant M. le commissaire délégué par la cour ; qu'ainsi en fait il ne peut être statué à son égard sur la mise en prévention ;

« Attendu, en droit, que les magistrats ne peuvent s'écarter du principe fondamental de l'égalité devant la loi, ni s'abstenir d'y rendre hommage ; mais que l'extraction de Napoléon-Louis Bonaparte de la maison d'arrêt de Strasbourg est un acte exceptionnel de haute politique gouvernementale, sur lequel la cour ne saurait être appelée à se prononcer en présence des pouvoirs politiques de l'état ;

« Par ces motifs,

« La cour renvoie de toutes poursuites Thelien, Couard, Poggi, la femme de Bruc, Cavel, Lafond et de Gestlin ; ordonne que ceux d'entr'eux qui sont présentement détenus seront sur-le-champ mis en liberté, s'ils ne sont pas détenus pour autre cause ;

« Ce fait, a mis et met en accusation :

« 1^o Claude-Nicolas Vaudrey ; 2^o François-Armand-Ruppert Laity ; 3^o Denis-Charles Parquin ; 4^o Henri-Richard Siegfroid de Querelles ; 5^o Charles-Emmanuel-Raphaël de Gricourt ; 6^o Eléonore Brault, veuve Gordon ; 7^o Frédéric comte de Bruc ; les sept détenus en la maison d'arrêt de Strasbourg ;

« 8^o Louis Dupenhout ; 9^o Charles-Philippe-François Petry ; 10^o Michel-Jean-François-Regis Gros ; 11^o Aud. é-Nicolas de Schaller ; 12^o de Persigny ; 13^o et Jules-Barthélemi Lombard ; les six derniers fugitifs ;

« En conséquence, ordonne que les sept premiers accusés ci-dessus, dans ce moment détenus en la maison d'arrêt de Strasbourg, en seront extraits et conduits en la maison de justice, etc. ; que les six derniers accusés, qui sont fugitifs, seront pris au corps, etc. ; que tous seront traduits devant ladite cour d'assises du Bas-Rhin, pour y être jugés suivant la loi.

« Fait et jugé à Colmar, en cour royale, par les chambres réunies de mise en accusation et de police correctionnelle, le lundi 5 décembre 1836.

— Le pourvoi de M. Dupont ne tardera pas à être jugé. La cour de cassation en connaîtra probablement dans une des audiences de la semaine prochaine. M. le procureur-général Dupin portera, dit-on, la parole. M. Scribe est chargé de soutenir le pourvoi.

EXTÉRIEUR.

ESPAGNE. — Le *Journal des Débats* décrit ainsi la position des troupes belligérantes :

Il résulte des dépêches reçues par le gouvernement que le sort de Bilbao n'est pas encore décidé, et que tout reste en suspens.

D'un côté, l'armée carliste interrompt ses travaux de siège pour faire face à l'armée de la reine, qui vient pour débloquer la ville, et de l'autre, cette armée de secours manque son attaque et se retire même sur la rive gauche du Nervion pour attendre ses renforts. Nous avons déjà fait connaître que Bilbao est situé sur la rive droite, n'ayant qu'un faubourg de l'autre côté, et que le général en chef Espartero était passé sur la rive droite au moyen d'un pont de bateaux protégé par les canons de Portugalette et du Desierto, ainsi que par la croisière anglaise. Nous avions regardé cette manœuvre comme le préliminaire de la délivrance de Bilbao, espérant que ce général forcerait les carlistes à la retraite, secondé comme il devait l'être par quelque sortie vigoureuse de la garnison, qui est forte de 6,000 hommes. Il paraît qu'après un premier succès dans son attaque des lignes de l'ennemi, le général a été repoussé. On s'étonne qu'il ait repassé le pont pour aller chercher ses renforts de l'autre côté, au lieu de les faire venir à lui : cette retraite pourrait donner matière à des appréhensions assez graves sur les suites de l'affaire du 5.

Cabrera et Quilez, au moment où ils arrivaient près de l'Ebre, à Calahorra, ont été prévenus par le général Ibarren, accouru aussitôt de la basse Navarre pour leur fermer le passage. Ces deux chefs parcourent maintenant la partie de l'Aragon et de la Castille, comprise entre Soria, Calahorra et Calatayud, poursuivis par Ibarren, Albuin et Rute. Le village d'Ateca, où Quilez vient d'arrêter le courrier de Madrid, est situé sur la grande route de Madrid à Saragosse, à deux lieues de Calatayud.

Il est à noter que le général Ibarren, qui vient de passer sur la rive méridionale de l'Ebre pour donner la chasse à Cabrera, devait combiner une attaque sur Estella avec la division stationnée à Pampelune, afin d'obliger l'armée carliste à détacher des troupes du siège de Bilbao pour venir protéger Estella qui est une de leurs petites places fortes. Ainsi le départ de Cabrera de l'Andalousie et son apparition sur les bords de l'Ebre peuvent être considérés comme une manœuvre dictée par le quartier-général de don Carlos pour diviser l'attention des forces constitutionnelles.

Alcandete, où Gomez vient d'être battu, est situé au nord-est d'Osuna, à 12 lieues de Cordoue et à 10 de Jaen. Depuis sa seconde invasion de l'Andalousie, Gomez a éprouvé une série d'échecs dont il se relèvera difficilement, si les rapports des généraux sont véridiques cette fois, comme nous en avons l'espoir. Ayant à sa poursuite trois divisions de bonnes troupes dont chacune est assez forte pour le battre à elle seule, il doit finir par succomber. Nous ne pourrions juger que par ses mouvements ultérieurs de la réalité ou de l'importance des avantages que les généraux viennent d'obtenir contre lui.

L'activité et la discipline semblent reprendre vigueur dans l'armée de la reine ; le gouvernement déploie de l'énergie, et la marche des affaires à quelque chose de plus satisfaisant depuis un mois. Mais on ne peut se dissimuler que l'affaire de Bilbao est en ce moment une question majeure devant laquelle toutes les discussions politiques des cortès ne sont que de vaines paroles.

— Une dépêche télégraphique de Bayonne, du 12 décembre à 5 heures du soir, porte :

« Des nouvelles du 10 annoncent qu'Espartero, établi sur la rive gauche, entre Portugalette et Baracaldo, a fait relever son pont. Les carlistes se fortifient sur cette rive pour l'empêcher d'arriver à Bilbao.

« Ils ont laissé devant cette place une partie de leur artillerie, et ont placé l'autre sur les hauteurs. Leur feu contre Bilbao a été interrompu depuis le 1^{er}. Ils paraissent faire dépendre le succès du siège de celui de leurs opérations contre Espartero. »

NOUVELLES D'ANDALOUSIE. — La *Gazette de Madrid* du 5, que nous avons sous les yeux, contient un rapport du général Ribera au ministre de la guerre, daté d'Utrera, le 28 novembre, par lequel ce général fait connaître qu'en conformité d'ordres reçus du ministre, il a demandé au brigadier Narvaez que, supposant qu'il finirait par exterminer les factieux, sans avoir besoin de sa coopération, il va partir pour Salamanque avec la division de la Garde royale, tout en se réservant de combattre Gomez s'il le rencontrait dans la direction qu'il va prendre. Le général Ribera désigne, en outre, divers corps dont Narvaez devra se séparer,

si la poursuite donnée à Gomez l'éloigne de la capitainerie générale d'Andalousie.

En même temps, la feuille officielle publie ce qui suit :

Dépêche reçue au ministère de l'intérieur.

DIRECTION GÉNÉRALE DES COURRIERS.

Excellent seigneur, l'administrateur des courriers de Manzanarès me dit, en date d'hier, une heure du matin, qu'il allait faire partir la correspondance de la province parce qu'on assurait que la faction de Gomez se trouvait à Despenaperros, et marchait sur cette ville. Ce que je communique à V. Exc. pour sa connaissance.

Madrid, 3 décembre 1836. Juan Alvarez GUERRA.

A S. Exc. le secrétaire-d'état, ministre de l'intérieur.

Dépêche télégraphique de Bayonne, du 9 décembre 1836, à une heure et demie, reçue par le courrier.

Des nouvelles de Calahorra, du 5, annoncent que Cabrera, après sa seconde défaite du 3, s'est dispersé en groupes, dont une partie cherche à gagner le mont Cayo, l'autre la Sierra Cebollera. C'est le gouverneur de Soria qui l'a battu.

Iribarren est rentré en Navarre.

Narvaez était arrivé le 28 à Osuna, et n'avait Gomez qu'à quatre lieues, à Estepa ; il espérait l'atteindre le lendemain.

On assurait au quartier-général de Durango que le général Espartero avait été battu le 5, et qu'il s'était retiré sur la rive droite. L'arrivée de l'avant-garde de la division Alcalá à Portugalette, et le mouvement d'Espartero pour se porter au devant de cette division, ont servi de texte à cette nouvelle, que nous croyons par conséquent erronée. La division entière d'Alcalá, forte de 3,500 à 4,000 hommes, a dû arriver à Portugalette le 7 au plus tard.

Les carlistes, d'après leurs correspondances, disent que les Bilbayens seront forcés de se rendre, s'ils ne sont bientôt secourus. Leur désir ardent de s'emparer de la ville les fait se méprendre sur les ressources et la résolution de la garnison de Bilbao. Plus de 45 jours de siège devraient les avoir rendus plus circonspects.

La ville est encore abondamment pourvue de vivres et de munitions ; 6,000 hommes résolus dont 5,000 de troupes de ligne et 1,000 de garde nationale la défendent ; il y a près de 70 pièces de canon en batterie, et les carlistes ont pu expérimenter le courage de Santos San Miguel et d'Antonio Arana. Il est impossible d'ailleurs qu'Espartero, renforcé par la division Alcalá, ne puisse se faire jour à travers les bataillons carlistes.

Les assiégés, qui, depuis le 30 novembre, n'ont fait aucune démonstration contre la ville, ont retiré leur grosse artillerie ; mais leur artillerie légère couronne toujours les nouveaux ouvrages qu'ils ont élevés.

Du reste, aucune autre nouvelle positive.

— On écrit d'Irun, le 8 décembre :

« Une femme portant des dépêches à Portugalette a été arrêtée et fusillée.

« Le 5 du courant, le 3^e bataillon de Guipuzcoa a quitté Oyarzun et s'est porté à marche forcée sur Bilbao, d'après l'ordre reçu de Villaréal. »

ALLEMAGNE. Carlsruhe, 7 décembre. — **SITUATION INDUSTRIELLE DU GRAND-DUCHÉ DE BADEN.** — Tandis que la France, livrée aux intrigues d'un gouvernement inhabile pour tout ce qui tient à l'intérêt public, dédaigne tous les progrès et les améliorations que saisissent les puissances européennes, il ne sera pas sans intérêt de faire connaître la part que prend à cet accroissement universel un petit état, le duché de Baden.

Depuis la réunion des douanes allemandes, les habitants de cet heureux pays se livrent avec beaucoup de succès à toutes les entreprises industrielles qui leur assurent l'avenir le plus prospère.

Vers Fribourg, une société, avec un capital de 5 millions de florins (environ 11 millions de fr.), fondée par la maison S. de Haber et fils, à Carlsruhe, exploite dans le Munsterthal de très-riches mines de plomb argentifère. La même société possède des mines semblables à St-Blaise. Elle a déjà obtenu de beaux résultats, par une de ses mines, dans la vallée de Henbach, près Schillach, embranchement de la belle vallée de la Kinzig. Il y a peu de temps qu'on a découvert un des plus riches filons de cobalt et argent natif. La société obtient par ce métal les plus beaux azurs de toutes qualités, et s'ouvre par là un grand commerce, non-seulement sur le continent, mais outre-mer.

A Offenbourg, 4 lieues de Strasbourg, on construit deux très-grandes raffineries de sucre, et dans le voisinage se trouvent une foule de petites manufactures. Deux entreprises d'une très-grande portée m'ont frappé à mon arrivée à Carlsruhe, elles doivent leur existence à la maison de MM. S. de Haber et fils qui se vouent avec un vrai patriotisme à l'industrie de leur patrie ; on leur doit une foule d'autres établissements, entr'autres, une filature et tisserie de 27,000 broches et 750 métiers mécaniques établie à Ettlingen sur l'Alb, localité on ne peut plus opportune. M. Riessler associé de la maison Kœchlin de Mulhouse, dirigera cette grande manufacture, qui réunira, sous le même toit, toutes les machines qui peuvent contribuer à produire avec perfectionnement et à bon marché.

Ce bel établissement qui coûtera environ 3 millions est placé dans la position la plus favorable, et servira de modèle au pays. Ses succès sont assurés ; quels que soient à l'avenir les progrès industriels, il produira toujours avantageusement et au meilleur marché possible.

MM. Dehalew ont établi aussi une grande manufacture de sucre de betterave, d'après le nouveau procédé de M. Schaezenbach ; elle se trouve déjà en activité. On espère les plus grands résultats ; la méthode est supérieure et surpasse tout ce que l'on connaît jusqu'à présent. Je vous la ferai connaître incessamment.

On construit à Manheim une grande minoterie de farine d'après les ingénieux procédés des États-Unis. Nous aurions pu depuis long-temps les mettre en usage pour remplacer les pitoyables et improductifs moulins à vent que nous possédons, voire même ceux qui décorent les hauteurs de Paris, qui depuis des siècles accusent notre mesquine routine. Aux États-Unis, une fabrique conduite par cinq ouvriers, produit chaque jour pour 400 barils de farine superfine (800 quintaux).

Les études pour le chemin de fer de Munich à Bâle, avec embranchement sur Carlsruhe, Baden, etc. etc, sont achevées ; 34,000,000 de fonds sont faits. On va travailler à sa confection.

Il en est de même pour le canal latéral du Rhin, de Manheim à Bâle, et de Kelh à Ulm, pour joindre le Rhin au Danube ; les études sont faites, et 52 millions de fonds sont souscrits.

En vue de tels progrès, il est bien affligeant de voir que, comprimée par son gouvernement, la France sera le dernier pays qui jouisse de tous les avantages qu'elle laisse échapper ; elle ne pourra les ressaisir, puisque les États qui l'avoisinent auront pris des positions perdues pour elle et donné aux habitudes commerciales une direction qui la privera sans retour de tous les avantages que son égoïsme et inhabile gouvernement n'a voulu ni comprendre ni mettre à profit. Il serait temps enfin que les intrigues doctrinaires fissent place aux saines combinaisons qui rendraient à la France la prospérité dont on la prive depuis si long-temps.

ÉTATS-UNIS. — On lit dans le *Morning-Chronicle* :

« Philadelphie, le 15 novembre.

« Quand on songe au mouvement et à l'excitation que cause le choix d'un nouveau président, on est tout surpris de la tranquillité qui a régné dans les assemblées électorales. La paix publique n'a pas été un seul instant troublée ; il n'y a eu ni attroupements séditieux, ni tumultes, ni violences, ni meurtres, ni incendies ; cette conduite fait le plus grand honneur aux citoyens des États-Unis.

« Au jour fixé les électeurs vont déposer leur vote avec le calme qu'ils apportent dans toutes les transactions ordinaires de la vie, à l'exception de quelques hommes influents dans les partis, qui, quelques jours avant l'élection, haranguent leurs concitoyens en faveur des candidats de leur opinion.

« Le relevé des votes de tous les états n'est pas encore arrivé ; mais l'élection de M. Van Buren est hors de doute. Ses adversaires eux-mêmes désespèrent du vote de quelques états sur lesquels ils croyaient pouvoir compter.

« Chaque état choisit un certain nombre d'électeurs proportionné au chiffre de sa population. A un jour fixé les électeurs se réunissent pour procéder à la nomination du président de la république. Les votes sont envoyés à Washington et le candidat qui obtient une majorité de plus de la moitié du nombre total des électeurs devient président ; mais s'il n'obtient qu'une majorité relative sur ses compétiteurs, c'est-à-dire, si cette majorité est au-dessous de la moitié du chiffre total 289, l'élection est renvoyée au congrès, et les membres de chaque état, sénateurs et représentants, votent pour leurs constituants. La majorité entr'eux décide du vote des états, et le plus grand nombre des états termine la contestation. Cette fois il ne sera plus nécessaire de recourir à cette dernière épreuve.

« Voici le nombre des électeurs pour la présidence nommés par chacun des états :

New-York,	42	Maryland,	8
Pensylvanie,	30	Connecticut,	8
Virginie,	23	New-Hampshire,	7
Ohio,	21	Vermont,	7
Caroline du Nord,	15	Alabama,	7
Kentucky,	15	Louisiane,	5
Tennessee,	15	Illinois,	5
Massachusetts,	14	Mississippi,	4
Caroline du Sud,	11	Missouri,	4
Géorgie,	11	Rhode-Island,	4
Maine,	10	Delaware,	3
Indiana,	9	Arkansas,	3
New-Jersey,	8		
		Total,	289

Ce qui donne un électeur par environ 43,000 habitants. Michigan a refusé les conditions du congrès et ne forme pas un état, mais seulement un territoire.

Des résultats connus voici ceux en faveur de Van Buren :

Maine,	10
New-Hampshire,	7
Connecticut,	8
New-York,	42
Pensylvanie,	30
Virginie,	23
Total,	120

Ses adversaires eux-mêmes reconnaissent que les états suivants voteront pour lui :

Rhode-Island,	4
New-Jersey,	8
Géorgie,	11
Tennessee,	15
Missouri,	4
Arkansas,	3
Total,	45

Ce qui fait en tout 165 voix, et par conséquent M. Van Buren est déjà sûr d'une majorité de 20 voix qui s'élèvera probablement à 30 ou 35.

Les seuls états qui jusqu'à présent aient voté pour le général Harrison, sont :

Vermont, 7 ; Delaware, Maryland, 8 ; Ohio, 21.

La lutte était réellement entre M. Van Buren et le général Harrison, quoique M. Whise ait été nommé par Tennessee, et M. Webster par Massachusetts. Mais aucun des deux n'avait la moindre chance, et si M. Van Buren avait été plus faible, ils auraient reporté leurs voix sur le général Harrison.

Je suis heureux de vous annoncer que les affaires deviennent plus faciles à New-York et à Philadelphie. Il est vrai qu'on a escompté à 1 1/2 et à 2 0/0 par mois de bonnes lettres de change, mais cet énorme escompte baisse graduellement, et la semaine dernière, à ma connaissance, des sommes considérables ont été escomptées au taux ordinaire. Les actions de l'ancienne banque des États-Unis ont baissé, par suite de l'élection de M. Van Buren, de 119 à 115. Le 1^{er} janvier prochain l'excédant du revenu qui s'élève maintenant à 46,830,520 dollars sera distribué entre les divers états. Ce qui jettera des sommes considérables dans leur circulation. Les états de l'ouest auront à remettre la plus grande part de ce qu'ils recevront à New-York, Boston et Philadelphie.

Le correspondant du *Morning-Chronicle* donne l'état de répartition que nous avons publié, et ajoute :

Vous jugez combien, par suite de cette distribution, les écoles publiques, les canaux, les routes, les chemins de fer vont aller à l'avant, gagner de l'avant. Jamais ce pays n'a été plus uni et dans une situation aussi prospère.

PORTUGAL. — Les nouvelles les plus récentes de Lisbonne présentent la mésintelligence qui régnait entre la reine dona Maria et la duchesse de Bragance, comme ayant pris le caractère d'une animosité telle que celle-ci se serait décidée à quitter immédiatement le Portugal. Il y aurait eu de part et d'autre des récriminations relativement aux derniers événements politiques de Lisbonne, et c'est à la suite de plusieurs scènes fâcheuses que la duchesse aurait annoncé sa résolution de se rendre en Allemagne. Toutefois, on espérait encore que la médiation de l'ambassadeur d'Angleterre opérerait un rapprochement entre les deux princesses.

TURQUIE. — NOUVELLES DE CONSTANTINOPLE. — Le changement dans les hauts emplois de l'empire turc est confirmé aujourd'hui par la *Gazette d'Augsbourg*. Nous y lisons, sous la date de Constantinople, le 16 novembre, ce qui suit :

« En vertu d'un hattisherif, publié le 10, les modifications suivantes ont été apportées dans les premières dignités de l'empire. Le favori du sultan, le vieux seraskier Chosref-pacha a été, sur sa demande, mis à la retraite avec un traitement mensuel de 60,000 piastres (15,000 fr.) ; il conserve le titre de naziri-devlet (chef des conseils de l'empire). Il sera admis au conseil dans les circonstances graves. Le poste de seraskier, ou généralissime de toutes les troupes ottomanes, est donné à Halil Rifat-Pacha, gendre du sultan et fils adoptif de Chosref-pacha. Muschir-Achmed-Fefzi-Pacha est élevé au rang de capitain-pacha (grand-amiral) ; Tahir-Pacha, revêtu jusqu'ici de cette dignité, est nommé, en remplacement de Halil-Pacha, aux fonctions de muschiri-tophani, ou directeur de l'artillerie. Said-Pacha, second gendre du sultan, devient chef de la garde du grand-seigneur et en même temps gouverneur de Nicomédie, de Boli et de Castamboli. »

ANNONCES JUDICIAIRES.

(1744) Samedi prochain dix-sept décembre mil huit cent trente-six, à dix heures du matin, sur la place Confort, à Lyon, il sera procédé à la vente d'objets saisis, consistant en causeuse, sofas, lit, tables, chaises, et autres objets mobiliers. Le tout au comptant. **DÉRIEUX.**

(1746) **VENTE AUX ENCHÈRES,**
APRÈS FAILLITE,

D'une quantité d'Habillemens confectionnés en drap et étoffes d'été, dépendant de l'actif de la faillite du sieur Jacques-Philippe Cornil, ci-devant marchand-tailleur à Lyon, où il demeurait, rue Quatre-Chapeaux, n° 4, au rez-de-chaussée.

Le lundi dix-neuf décembre courant, à neuf heures du matin, et jours suivans s'il y a lieu, il sera procédé, dans le domicile du sieur Cornil, ci-devant marchand-tailleur d'habits à Lyon, où il demeurait, rue Quatre-Chapeaux, n° 4, au rez-de-chaussée, et par le ministère d'un commissaire-priseur, à la vente en détail, aux enchères et au comptant des objets ci-après :

1° Divers coupons de drap de Bédarieux et autres qualités, ratines et coupons de velours coton ;

2° Pantalons de drap, de ratine et d'été, vestes de diverses qualités, habillemens d'enfans en drap et en étoffes d'été, gilets de différentes qualités, coupons de toile pour doublure, molletons, etc. etc. ;

3° Deux banques en bois noyer, une glace dans son cadre bois doré, un poêle en fonte avec ses tuyaux en tôle, un garde-manger, un quinquet, charbon de terre, etc. etc.

Il sera perçu cinq centimes par franc en sus du prix de chaque adjudication.

Ladite vente aura lieu à la requête de MM. Henri Latour et Claude Prémillieux, syndics provisoires à ladite faillite, et en vertu d'une ordonnance de M. le juge-commissaire, laquelle a été dûment enregistrée.

ANNONCES DE MM. LES NOTAIRES.

(1612) **A VENDRE**

A L'AMIALE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES, En l'étude de M^e Casati, notaire à Lyon, place des Carmes, le jeudi vingt-deux décembre mil huit cent trente-six, à onze heures du matin,

Maison située à Lyon, rue Saint-Jean, 3, et quai Humbert 5, composée de caves voûtées, rez-de-chaussée, six étages et greniers, formant deux corps de bâtimens qui seront vendus en deux lots séparés, et sur lesquels sera proposée une enchère générale qui sera préférée si elle est supérieure aux enchères partielles.

S'adresser audit M^e Casati, dépositaire du cahier des charges, et à M^e Coste, aussi notaire à Lyon, rue Neuve, 7.

(1751) **A VENDRE.** — Une maison nouvellement construite, située à la Guillotière, cours Bourbon, du revenu de 5,080 fr. net d'impôt. Si l'acquéreur le désire, le propriétaire actuel gardera ladite maison pendant neuf années à titre de locataire principal, au prix annuel de 4,500 fr. en sus de l'impôt et de l'assurance. — Prix : 90,000 fr.

S'adresser à M^e Rosier, notaire à Lyon, rue St-Côme, n° 4, chargé de divers placements à dette à jour.

(1588) **A VENDRE.**

1° Maisons en ville dans les prix de 15 jusqu'à 250,000 francs.

2° Propriétés rurales, situées dans la commune de Fontaines, Saint-Rambert-Ille-Barbe, Neuville, Sainte-Foy, Chaponost, Vaise, près Roche-Cardon ; Saint-Didier-au-Mont-d'Or, Orléans, Montluel, Millery, Irigny, sur les bords du Rhône ; Montagnier, près du parc de Neuville ; Brindas, Begnot, Caluire, la Croix-Rousse, Chasselay, Chessy-les-Mines, Venissieux, Liègue et Anse, près Villefranche ; Ampuis et Chavanay, etc., dans les prix de 12 jusqu'à 300,000 francs.

Nombreux capitaux à placer par hypothèque dans l'arrondissement de Lyon,

— On désirerait acquérir dans le Maconnais une propriété de 60 à 100,000 fr., ayant une habitation commode et agréable.

S'adresser pour le tout à M^e Henry, notaire à Lyon, place de la Préfecture, n° 7.

(1582) **A VENDRE.** — Un fonds de café-auberge, ayant une bonne clientèle, dans un des quartiers les plus fréquentés de la ville.

S'adresser à M^e Cottin, notaire, place des Terreaux, n° 9.

(1629) **A EMPRUNTER.** — On désire, en viager et par première hypothèque, sur des immeubles valant au moins 300,000 fr., une somme de 10, 20 ou 30,000 fr.

S'adresser à M^e Rosier, notaire à Lyon, rue Saint-Côme, n° 4.

ANNONCES DIVERSES

(1709) **A VENDRE.** — Un fonds de restaurant bien achalandé, situé quartier des Terreaux. On donnera des facilités pour le paiement.

S'adresser rue Juiverie, n° 17, au 1^{er}.

ENTREPOT CENTRAL DE FRANCE.

Produits d'économie domestique brevetés.

VANILLE DES ANTILLES,

Pour aromatiser les CRÊMES, le CHOCOLAT, etc., en poudre ou en pastilles très-économiques, préparées en Amérique, avec la VANILLE FRAICHE. La boîte, 3 fr. — Dépôts à LYON, chez MM. Petzi, confiseur, rue Puits-Gaillot, n° 27, Bonnet, parfumeur, place Bellecour ; TARARE, Chaudet, confiseur, rue Percherie ; VILLEFRANCHE, Croute, épicière ; VIENNE, Gros, confiseur.

(1749)

RHUMES, TOUX, ASTHMES, CATARRHES.

(288) Les heureux résultats obtenus journellement par l'emploi du Sirop de Strechas, dans les maladies de poitrine, telles que phthisies pulmonaires, coqueluches, oppressions, enrrouemens, aphonies de la voix, crachemens de sang, etc., et les prescriptions nombreuses des médecins distingués le disent de tout éloge.

Il réussit également dans les affections nerveuses, les faiblesses d'estomac, la cardialgie. Il facilite la digestion et entretient la liberté du ventre.

Chaque flacon est accompagné d'un prospectus qui indique la manière d'en faire usage, et où sont consignés ses succès. — Prix : 4 fr. et 2 fr.

Chez Pérenin, pharmacien-chimiste, rue du Palais-Grillet, n. 23, à Lyon.

On fait des envois. (Affranchir et y joindre un mandat sur la poste.)

POIS DE GAROU COMPOSÉS,
POUR CAUTÈRES,

Par J.-A. FRIGÉRIO, pharmacien en chef de la Maternité de Paris, approuvés par deux rapports de l'Académie royale de médecine.

Ces pois divisés en trois séries, inertes, moyens et actifs, produisent une suppuration régulière plus ou moins abondante, suivant leur série, et sans causer la moindre douleur. Ils s'emploient avec avantage à la place des pois en usage jusqu'à ce jour.

Prix : 1 fr. 50 c. la boîte de 100 pois, portant le cachet et la signature Frigério.

A Lyon, à la pharmacie des dépôts des Célestins.

(1673)

CHEMIN DE FER DE ST-ÉTIENNE A LYON.

Reprise du Service de Nuit le 15 courant.

Le besoin d'assurer la régularité de ce service pendant la saison d'hiver, avait rendu indispensable une suspension : il reprendra irrévocablement, le 15 de ce mois, et toutes les mesures sont prises pour que les voyageurs trouvent dans cette entreprise la célérité et l'exactitude qu'ils ont droit d'attendre.

LES BUREAUX SONT :

A LYON, hôtel du Forez, rue St-Dominique, chez M. Silvestre ; L. Thiers et Co, quai de Retz, n. 36.

ST-ÉTIENNE, Gorrand jeune et R. Thiers, place de l'Hôtel-de-Ville.

L'Entreprise continue à se charger des Finances et de la Marchandise.

(1721)

(1738) **A VENDRE.** — DEUX CHEVAUX de voiture, haute taille, normands croisés anglais, bais, cinq et six ans. S'adresser à M. Gonin, rue Lanterne, hôtel de l'Ecu-de-France.

(1747) **A CÉDER.** — Un Dalloz complet (recueil alphabétique et recueil périodique). On perd 100 fr. sur le prix d'acquisition.

S'adresser au bureau du journal.

(1752) **A VENDRE de suite en totalité ou séparément.** — Une Fonderie composée de tous ses accessoires et modèles concernant toutes sortes de garnitures pour meubles et ornemens pour décoration d'appartement.

— Un atelier de finissage composé de tours, étaux, plusieurs découpoirs, un fort balancier et tous les outils nécessaires pour fabriquer les couverts en maillechort, ainsi qu'une partie de maillechort en feuille, deux fortes étaux, avec toutes sortes de coins et matrices, ainsi que tous les poinçons et plaques, une mécanique à engrenage pour étirer le fil avec ses filières. Un magasin bien agencé, situé rue de Sarrou, n° 14, au coin de la rue de la Reine, quartier Perrache, à Lyon.

S'adresser à M. Chizat, fondeur, propriétaire de l'établissement.

(1681) **POUR CESSATION DE COMMERCE.**

Vente à prix de fabrique, en gros et en détail.

D'un fonds de marchand de cristaux, porcelaines, terre de pipe et de Lorraine, vases à fleurs garnis et non garnis, toiles vernies, porte-huiliers et porte-liqueurs en bois des fies, cabarets peints et dorés.

S'adresser, passage de l'Argue, n° 70 et 72.

(1753) **CHANGEMENT DE DOMICILE.**

A dater du 25 décembre, la compagnie d'éclairage par le gaz aura ses bureaux rue des Célestins, n° 5.

(1479) **RESTAURANT AUX DEUX BALCONS,**

Cours Trocadero, n° 7, à la suite du Cours Morand, aux Brotteaux.

On sert à déjeuner, à 1 fr. 50 c. : 1 bouteille vin vieux, 3 plats et dessert.

Dîner à 2 fr. : 1 potage, 4 plats, dessert, 1 bouteille vin vieux.

On est servi dans un salon ou dans des chambres très-bien chauffées. On loue des chambres garnies.

SERVICE DE
PAQUEBOTS A VAPEUR
FRANÇAIS

ENTRE MARSEILLE ET LES PRINCIPAUX PORTS D'ESPAGNE
SUR LA MÉDITERRANÉE.

Le paquebot le Phocéen, de la force de 140 chevaux, partira de Marseille pour Gibraltar, touchant à Port-Vendre, Barcelone, Tarragone, Valence, Alicante, Carthagène, Almerie et Malaga, le 22 décembre, à 3 heures après-midi.

Pour passagers et frêt, s'adresser à Marseille à M. Th. Périer, armateur, ou à M. Fraissinet, courtier de nolisement, rue Canebière, n° 33.

Ce paquebot, assez connu par le voyage qu'il a effectué l'été passé autour de la Méditerranée, offre à MM. les voyageurs toutes les garanties et commodités auxquelles ils doivent prétendre. (1739)



LA PÂTE PECTORALE DE LICHEN remplace avantageusement par son BON GOUT, son EMPLOI FACILE, et surtout SON EFFICACITÉ, les TISANES, SIROPS et autres PÂTES qui sont mises en usage pour la guérison des IRRITATIONS DE LA POITRINE connues sous les noms de RHUMES, ENROUEMENS, ESQUINANCIE, CATARRHES, COQUELUCHE, ASTHME, PHTHISIE, ETC. — Prix des boîtes : 1 fr. 20 c. et 1 fr. 80 c.

Chez VERNET, pharmacien, place des Terreaux, n. 13, dépositaire des REMÈDES APPROUVÉS, BREVETÉS et AUTORISÉS, préconisés dans les journaux. (148°)

VÉSICATOIRES-CAUTÈRES.

PAPIER D'ALBESPEYRES, seul approuvé par les membres de l'Académie de médecine pour se panser sans douleur et obtenir une suppuration, abondante et inodore. (COMPRESSES SPONGIEUSES préférables au linge.)

Dépôts chez les pharmaciens : Guichard, à Lyon ; Michel, à Tarare ; Trouillet, à Vienne.

(1613)

Rue Richelieu, n° 93, à Paris.

AMANDINE,

DE FAGUER-LABOULLÉE, PARFUMEUR, INVENTEUR BREVETÉ.

Cette pâte donne à la peau de la blancheur, de la souplesse, et la préserve du hâle et des gerçures ; elle efface les boutons et les taches de rousseur. — 4 f. le pot.

Dépôt à Lyon, chez M. Soccard aîné, place de l'Herberie, où l'on trouve également le SAVON-DULCIFIÉ du même. (1750)

SIROP DE LA MECQUE, de la Pharmacie-Vivienne, à Paris. — Dans la saison des rhumes et des catarrhes, indiquer ce sirop dont les merveilleuses propriétés sont si efficaces pour combattre ces maladies et guérir toutes espèces d'affections de poitrine, lors même que tous les autres moyens ont été sans efficacité, c'est rendre un véritable service aux malades ainsi qu'aux médecins qui les soignent. Prix : 4 fr. — **DRAGÉES ÉGYPTIENNES** du docteur Delarue ; elles sont souveraines contre les glaires et la bile ; elles purgent doucement sans irriter, chassent les vents, détruisent la constipation, fortifient l'estomac sans l'irriter, préviennent l'apoplexie, etc. Bien supérieures aux pilules dites stomaciques et autres ; elles sont aujourd'hui présentées de préférence par les meilleurs médecins. Prix : 3 fr. la demi-boîte et 5 fr. la grande. — **ESSENCE CARYOPHILE** de la Pharmacie-Vivienne. — La médecine moderne avait besoin d'un dépuratif plus puissant que la saignée, et ses différentes préparations si souvent sans efficacité contre les maladies secrètes, les dartres, les humeurs, l'acrimonie du sang, les boutons au visage, etc. Ce dépuratif a été trouvé dans la caryophilie dont l'essence est le moyen par excellence, et reconnu tel par les plus savants docteurs pour guérir promptement et sûrement des différentes maladies. Prix : 5 fr. le flacon.

Le dépôt des trois spécialités est à Lyon, chez Borelly, pharmacien, place de la Préfecture, n. 13.

On délivre en même temps une instruction détaillée pour chacune. (1748)

(1746) **AVIS AU COMMERCE.**

Une des premières maisons de commerce de Tapis de Hollande qui a beaucoup de relations dans le nord de l'Europe, désirerait des échantillons en soie de Lyon, pour tapisseries et meubles, afin de se charger de la vente de ces objets, contre une commission à convenir.

S'adresser par lettres affranchies, sous l'initiale S., chez MM. Schwartz et Cagnot, libraires-commissionnaires à Paris, place St-Germain-l'Auxerrois, n° 20.

Bourse de Paris du 14 décembre 1836.

Il y avait une tendance à la baisse fort prononcée à la bourse d'aujourd'hui. Le 3 p. 0/0, ouvert à 78 90, n'a pu, malgré les efforts des boursiers, monter au-delà de 79 5, et le cours de fermeture a été à 79 95.

Il y a peu de variation sur le cours de l'actif ; on cote de 21 à 20 7/8 ; on a fermé à 20 3/4.

Cinq pour cent	107 40	107 43	107 40	107 43
— fin courant	107 50	107 63	107 50	107 63
Quatre pour cent	99 10			
Trois pour cent	78 80	78 83	78 20	78 20
— fin courant	79	79 10	78 93	79 10
Rentes de Naples	97	97 10	97	97 10
— fin courant	97 23	97 25	97 23	97 25
Actions de la Banque	2540			
Quatre Canaux	1205			
Caisse hypothécaire	775			



AMÉDÉE ROUSSILLAC.

LYON.—IMPRIMERIE DE ROBERT FILS, RUE PÔULAILLIERE, 19.